

# Aide personnalisée un an après...

**Quand le rôle de l'école était de fournir une égalité des chances formelle ...  
et réussit qui peut ...  
un métier conçu seulement autour de la classe pouvait suffire.**

De nos jours, on ne peut plus entrer positivement dans la vie adulte sans un minimum de réussite scolaire préalable. Il faut donc que l'école recherche la réussite de tous. Cela impose de concevoir le métier autour d'activités différenciées et complémentaires :

- la classe bien sûr ;
- la prise en charge individuelle de l'élève ;
- la concertation (avec les collègues, avec les parents...).

Le Sgen-CFDT revendique un métier rénové autour de ces besoins actuels. Un an après la mise en oeuvre de la réforme, il est nécessaire d'en faire un bilan.

## La classe ?

### Le temps de classe

6 h par jour, c'est trop pour les élèves et 24 h par semaine, c'est peu pour boucler les programmes toujours trop lourds. La répartition doit s'équilibrer sur la semaine comme sur l'année pour définir une charge de travail qui respecte les rythmes de l'enfant (pas nécessairement identique de la petite section au CM2 !).

### Les programmes

*Il faut remettre les boeufs devant la charrue* : un programme qu'on doit survoler avec à peine plus de la moitié de la classe qui suit correctement, ce n'est pas acceptable. Le programme doit être défini en cohérence avec les horaires pour permettre une vraie acquisition par la grande majorité des élèves. Et puisqu'on nous rebat les oreilles avec les fondamentaux, nous disons chiche : inutile d'accumuler des listes excessives de savoirs à ingurgiter, concentrons-nous sur des compétences bien maîtrisées et suffisamment diversifiées au delà du « lire, écrire, compter » pour ouvrir le champ à toutes les acquisitions ultérieures.

### La prise en charge individuelle

Elle vient d'apparaître dans les services sous la forme d'aide personnalisée. Beaucoup de collègues y trouvent

un véritable intérêt pédagogique mais ce dispositif a des défauts qui doivent être rapidement dépassés :

- 60 h annuelles par enseignant cela fait peu par élève ;
- donner la priorité aux élèves qui rencontrent des difficultés, c'est un choix nécessaire dans ce volume horaire restreint. Ce type de prise en charge serait utile pour tous les élèves, même si le volume peut légitimement être différencié selon les besoins. Il faudra donc envisager d'augmenter le temps consacré à cette forme de travail.

Mais, surtout, l'efficacité de ce type d'activité est directement liée à la liberté des enseignants de l'utiliser selon les besoins et modalités qu'ils choisissent et, là, des progrès colossaux sont à faire au niveau de l'encadrement !

### La concertation

48 h annuelles, c'est mieux que les 36 h d'avant la réforme mais cela reste certainement insuffisant, notamment pour pouvoir développer le travail d'équipe.

## Et le temps de travail des personnels ?

Le travail demandé aux enseignants est trop lourd et trop concentré avec, en particulier, des journées épuisantes. Celui qui tentera l'addition des temps nécessaires à la pratique des formes de travail citées précédemment fera le constat que cela représenterait un volume horaire par classe encore plus lourd.

Mais qui a dit que, pour une classe donnée, cela devait reposer sur un seul enseignant ? Certainement pas le Sgen-CFDT qui revendique depuis des décennies « plus de maîtres que de classes ».

Sans abandonner l'identification d'un enseignant à une classe où il exerce la majorité de son temps de travail, il faut sortir de l'adéquation stricte qui prévaut encore.

Réduire le temps de classe pour pouvoir mettre en place les autres activités professionnelles permettrait aussi d'améliorer les conditions de travail et de trouver les moyens de mieux répartir le temps de travail sur la semaine et l'année au profit de tous.

# [ Dire, c'est bien... faire, c'est mieux ]

## Que fait le Sgen-CFDT ?

### Changer les formes de travail

C'est parce qu'il croit à la nécessité de développer la concertation et la prise en charge individuelle pour tous les élèves, que le Sgen-CFDT a accepté de s'engager sur une réforme qui a augmenté le temps de concertation et fait apparaître dans le service un temps consacré à l'aide individualisée.

#### Plus de maîtres que de classes

C'est le Sgen-CFDT qui a proposé et obtenu la possibilité des horaires décalés. Cela permet de faire l'aide personnalisée pendant les 24 h de classe et donc la co-intervention de deux enseignants en même temps avec la même classe. Combattue au mépris des textes officiels par certains IEN ou IA, c'est la première concrétisation du principe « plus de maîtres que de classes » que nous avons obtenue là. Le Sgen-CFDT est prêt à aider toutes les équipes qui voudraient s'en saisir et se trouveraient en butte à l'autoritarisme de la hiérarchie .



#### Rythmes scolaires

Nous avons obtenu la possibilité d'organiser la semaine scolaire sur 9 demies journées et non obligatoirement en semaine de 4 jours. Parce que la recherche d'un meilleur équilibre des temps de l'enfant ne doit pas reposer sur le volontarisme et les efforts des seuls enseignants, nous persistons à demander l'organisation d'une conférence nationale sur les rythmes de l'enfant impliquant tous les acteurs publics et privés pour définir un cadre temporel amélioré pour tous.

#### Temps d'organisation

Le Sgen-CFDT a obtenu que les 60 h d'aide personnalisée comprennent des temps d'organisation proportionnés. Ces temps sont inscrits dans les textes, ne sont ni limités à la première année, ni réduits à quelques heures selon le bon vouloir de la hiérarchie. Face à la volonté de certains IA ou IEN de restreindre ces temps, le Sgen-CFDT maintient son appel à ne pas faire de projet d'aide personnalisée sans temps d'organisation. Il soutiendra les équipes qui rencontreraient des difficultés pour faire valoir ce droit.

### Reconnaître la professionnalité des personnels

Diversifier les formes de travail des enseignants est bénéfique aux élèves, mais cela implique que qu'on fasse confiance aux compétences et à l'engagement des collègues. Fonctionnaires de catégorie A, ils ont toute qualification pour exercer leur mission sans devoir subir contrôles tatillons et paperasserie courtelinesque. Ce principe de confiance est inscrit dans les textes issus des négociations sur la réforme (rôle du conseil des maîtres notamment). Il l'est beaucoup moins dans la pratique de l'institution qui reste trop souvent caporaliste. C'est pourtant un enjeu majeur de la modernisation de l'École au service des élèves et de leur réussite.

Là encore le Sgen-CFDT s'engagera aux côtés des collègues en butte à des abus de pouvoir.